

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Communication Procurement Directorate/Direction de  
l'approvisionnement en communication  
360 Albert St. / 360, rue Albert  
12th Floor / 12ième étage  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

|  |  |
|--|--|
| <b>Title - Sujet</b><br>Advertising Creative   |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>23582-140223/A   | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>002  |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>23582-14-0223   | <b>Date</b><br>2013-10-22  |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$CZ-025-63652   |  |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>cz025.23582-140223  | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>   |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2013-10-30</b>   | <b>Time Zone</b><br><b>Fuseau horaire</b><br>Eastern Daylight Saving<br>Time EDT |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/> |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Schou, Christian  | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>cz025                                      |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(613) 995-2278 ( )   | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(613) 949-1281                                     |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b>  |  |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br><b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>   |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b><br><b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

---

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION 002

L'objet de cette modification est de modifier la partie 5 et l'annexe A- Énoncé des travaux.

LES MODIFICATIONS SUIVANTES FONT PARTIE DE LA DP.

### À la partie 5 - attestations, article 2.1:

**Supprimer** "Section 2.1.1 Attestation du contenu canadien" dans sa totalité et remplacer avec ce qui suit:

**2.1.1** Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

( ) le ou les produits offerts sont des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

### À l'annexe A- Énoncé des travaux:

**Supprimer** "Section 2.0 Contexte" dans sa totalité et remplacer avec ce qui suit:

#### 2.0 Contexte

Le Canada a la chance de posséder les richesses en ressources naturelles diverses les plus importantes au monde, ce qui constitue un facteur clé pour ce qui est d'assurer notre prospérité économique ainsi que l'emploi et la qualité de vie futurs de tous les Canadiens. L'importance cruciale de notre secteur des ressources naturelles dynamique est évidente : plus de 18 % des activités économiques du Canada, soit près du cinquième de notre production et plus de la moitié de nos exportations de produits, sont déjà directement et indirectement tributaires du secteur des ressources naturelles canadien. Ce secteur génère 1,8 million d'emplois directs et indirects. Il compte également directement pour 224 milliards de dollars en exportations, soit plus de 50 % du total des exportations de marchandises canadiennes, et 120 milliards de dollars en nouveaux investissements de capitaux, près du tiers de tous les investissements de capitaux au Canada. Sur le marché mondial en évolution, où les questions environnementales contribuent à façonner le programme public, le Canada doit être perçu à l'échelle internationale comme un chef de file mondial en matière d'exploitation responsable des ressources naturelles.

Par le développement responsable des ressources, le Canada a mis en place un cadre réglementaire rationalisé et efficace en vue d'assurer que le processus de réglementation protège

---

l'environnement tout en évitant de faire obstacle aux décisions de marketing, grâce à l'établissement d'échéanciers d'examen prévisibles.

Le Canada a fait et continue de faire l'objet de campagnes de relations publiques intenses et soutenues de la part d'organisations nationales et internationales qui critiquent nos politiques intérieures d'exploitation des ressources naturelles ainsi que les entreprises qui sont engagées dans l'exploitation des ressources. Dans la foulée de ces campagnes, des renseignements inexacts ont été intégrés dans le débat public.

En partie en raison d'idées préconçues au sujet des sables bitumineux qui ne sont pas fondées sur les données scientifiques, les gouvernements des États-Unis et de l'Europe ont adopté ou proposent des règlements visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui ciblent injustement les sables bitumineux. La Low Carbon Fuel Standard de la Californie, l'article 526 de la U.S. Energy Independence and Security Act et la Directive de l'Union européenne sur la qualité des carburants sont des exemples précis de politiques qui ont tenté d'établir une norme pour les sables bitumineux bruts différente de celle qui est imposée pour les autres sources de pétrole brut, dont certaines produisent des émissions de GES plus importantes que les sables bitumineux bruts.

Le gouvernement du Canada entreprendra l'élaboration d'une réponse coordonnée et à multiples facettes en vue de mobiliser les entreprises, les décideurs et les guides d'opinion sur une période de deux ans. Cette réponse a pour objet d'assurer un dialogue public fondé sur des données factuelles afin de garantir et d'accroître l'accès au marché pour les ressources canadiennes, principalement l'énergie. Dans le cadre de cet effort, le gouvernement fédéral a l'occasion de jouer un rôle important pour ce qui est d'aider à créer un environnement favorable à la réussite économique, en améliorant le climat d'investissement, en renforçant les débouchés commerciaux et en accélérant l'innovation.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.**